



Projet de station de lavage d'embarcations en Abitibi-Témiscamingue

Rouyn-Noranda, le 25 mai 2023 – Le Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT) est heureux d'annoncer le lancement de son projet *Réseau vigie aquATique* qui vise à protéger la qualité des plans d'eau de la région en prévenant l'introduction d'espèces aquatiques exotiques envahissantes (EAAE).

Ce projet du CREAT élaboré en collaboration avec les membres du comité régional de lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE) de l'Abitibi-Témiscamingue vise à ajouter quinze stations de lavage d'embarcations au [réseau existant](#) et à former de futurs ambassadeurs en pourvoiries et en zones d'exploitation contrôlée (zecs) d'ici 2024. Ces ambassadeurs seront ensuite en mesure de sensibiliser et d'informer les usagers des plans d'eau à l'importance de prévenir la propagation des EAAE. Lors de la saison estivale 2023, le CREAT prévoit l'installation de 6 stations de lavage en pourvoirie et en zec située sur le territoire de la Ville de Rouyn-Noranda (1 station), de la MRC du Témiscamingue (1 station) et de la MRC de la Vallée-de-l'Or (4 stations).

Certaines EAAE sont actuellement présentes dans la région, notamment le cladocère épineux et le myriophylle à épis. Le cladocère épineux étant une espèce particulièrement nuisible, des efforts concrets de prévention doivent être déployés pour protéger les plans d'eau de la région encore épargnée. La prévention est la clé. C'est la seule façon d'éviter leur propagation. C'est pourquoi il s'avère crucial de sensibiliser, d'informer et de passer à l'action en mettant des stations de lavage à la disposition du plus grand nombre d'usagers à risque d'être des vecteurs de propagation, afin qu'ils nettoient leurs embarcations avant et après leur utilisation dans différents plans d'eau.

Une campagne promotionnelle propulsée par LEBLEU permettra au projet de rayonner au sein de la région via un message clair « Stop la propagation, lave ton embarcation ». Cette campagne, accompagnée de nos activités de sensibilisation, permettra d'encourager les usagers des plans d'eau à adopter un comportement responsable de lavage de bateau, canot, kayak et tout autre équipement nautique.

En janvier 2023, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, a annoncé son soutien au projet par le biais du volet Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité. Une aide financière de 133 200 \$ a été octroyée sur une période de 2 ans et demi. La Fondation de la faune du Québec a également contribué en offrant une aide financière de 57 125 \$ issu du Fonds dédié au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCCFP)/ Faune - Région 08 (Abitibi-Témiscamingue). Ce projet est également possible grâce à la contribution de Location Blais, Les Mines Agnico Eagle, l'Association des pourvoiries du Québec, l'organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie, l'organisme de bassin versant du Témiscamingue et Tourisme Abitibi-Témiscamingue.

« La protection des plans d'eau de l'Abitibi et du Témiscamingue est une de mes préoccupations, et notre gouvernement est fier de participer financièrement à ce projet. Les stations de lavage contribueront à l'arrêt de la prolifération des espèces aquatiques envahissantes et, ainsi, protégeront nos écosystèmes, et ce, au bénéfice des utilisatrices et utilisateurs et de la population. J'invite les adeptes de la navigation de plaisance à être vigilants et à les utiliser », mentionne Daniel Bernard, député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue.

« Je salue les efforts du CREAT pour la mise en place de ce projet relatif au lavage des embarcations. En effet, plus on freinera la prolifération des espèces envahissantes, meilleure sera la qualité de nos plans d'eau. Je remercie tous les partenaires et souhaite un grand succès à cette promotion des bonnes habitudes pour mieux protéger nos écosystèmes », ajoute Pierre Dufour, député d'Abitibi-Est.

« Les élu(e)s du territoire sont toutes et tous très préoccupé(e)s par la problématique des espèces envahissantes dans nos cours d'eau. On le sait, nous sommes chanceux d'avoir encore la capacité d'agir pour éviter que nos richesses soient trop affectées et c'est avec des projets concrets comme celui mené par le CREAT que nous parviendrons à y arriver » Sébastien D'Astous, président de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue et préfet de la MRC d'Abitibi.

À propos du CREAT

Le CREAT est un organisme qui regroupe des intervenants de la région de l'Abitibi-Témiscamingue afin de protéger l'environnement, en accord avec les principes du développement durable. Fondé en 1995, le CREAT intervient sur divers dossiers environnementaux, dont les changements climatiques, la gestion des matières résiduelles, les espèces envahissantes, la mobilité durable, la protection de la biodiversité, de l'eau et des milieux naturels, ainsi que les impacts de l'industrie minière et forestière.

- 30 -

Source : Frédéric Charron, chargé de projets
Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue
Tél. : 819 762-5770 - www.creat08.ca

Merci à nos partenaires :

